2007-03888/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Line Beauchamp rend public son plan de mise en œuvre des mesures visant à soutenir le cinéma et la production audiovisuelle

Saint-Sauveur, le 5 septembre 2003 - La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, a rendu public son plan de mise en œuvre des mesures visant à soutenir le cinéma et la production audiovisuelle, doté d'une enveloppe budgétaire de 15 M$. Assorti de seize mesures, ce plan guidera l'action du gouvernement du Québec au cours des prochaines années.

« C'est un jour très heureux pour le cinéma et la production audiovisuelle au Québec. Les engagements pris à l'occasion du Discours sur le budget, par mon collègue le ministre des Finances, trouvent aujourd'hui des applications concrètes qui donneront une nouvelle cohérence à l'action du gouvernement en matière de production audiovisuelle et de cinéma. Les succès que connaît le Québec dans ces domaines à l'échelle mondiale sont une inspiration et une source de fierté qui rendent notre contribution encore plus légitime », a déclaré Mme Beauchamp.

C'est en tenant compte des différents points de vue exposés au moment des consultations publiques menées par le ministère de la Culture et des Communications en septembre 2002 et lors des rencontres de Mme Beauchamp avec les principaux acteurs de l'industrie cinématographique en juillet dernier, que la Ministre a conçu ce plan visant à soutenir le cinéma et la production audiovisuelle.

Le plan a été élaboré autour de six objectifs, soit : stimuler la création, favoriser la production en français, encourager la diversité et l'accessibilité, conserver le patrimoine, développer l'éducation cinématographique et consolider l'industrie. Un document faisant état des buts poursuivis et des seize mesures proposées est disponible en version électronique dans le site Web du ministère de la Culture et des Communications, à www.mcc.gouv.qc.ca, et fera l'objet d'une publication à la mi-septembre.

Par ailleurs, la Ministre a demandé à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), son principal mandataire en matière de production télévisuelle et de cinéma, de remodeler ses programmes en fonction de ces nouvelles orientations.

À la veille de son départ pour la France où elle fera la promotion de la diversité culturelle auprès de dignitaires de l'Unesco et du gouvernement de la République française, la ministre Beauchamp a tenu à ajouter que « dans le contexte de la mondialisation et de l'uniformisation des produits culturels, l'industrie québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle joue un rôle d'ambassadeur culturel d'envergure. Parallèlement, sa fragilité face aux lois du marché mondial est la criante illustration de l'importance de préserver la capacité des États à intervenir pour préserver la spécificité des cultures qui les distinguent. En ce sens, je me ferai la semaine prochaine à Paris la porte-parole de la position québécoise en

matière de diversité culturelle et je garderai à l'esprit ce que je souhaite pour notre cinématographie : qu'elle se développe encore davantage et qu'elle puisse prendre toute la place qui lui revient. »

Source :

Isabelle Melançon

Attachée de presse

Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications

Tél. : 418 380-2310

Attribution des crédits au plan de mise en œuvre des mesures visant à soutenir le cinéma et la production audiovisuelle

Attribution des crédits au plan de mise en œuvre des mesures visant à soutenir le cinéma et la production audiovisuelle
MesuresProposition d'attribution
STIMULER LA CRÉATION 3 050 000 $
Aide au développement de projets
Soutien aux arts médiatiques
Création de bourses de carrière pour scénaristes et réalisateurs
FAVORISER LA PRODUCTION EN FRANÇAIS 8 500 000 $
Bonification de l'aide à la production de longs métrages de langue française
Bonification de l'aide à la production de documentaires d'auteur et de courts métrage
ENCOURAGER LA DIVERSITÉ ET L'ACCÈS 1 150 000 $
Création d'un programme d'aide à la circulation des copies de films
Soutien à la diffusion hors des circuits commerciaux
Bonification et nouvelle répartition de l'aide aux festivals et aux événements cinématographiques
Soutien aux initiatives locales et régionales
CONSERVER LE PATRIMOINE 550 000 $
Instauration d'un dépôt légal sur la production cinématographique et télévisuelle
DÉVELOPPER L'ÉDUCATION CINÉMATOGRAPHIQUE 750 000 $
Soutien, en milieu scolaire, des activités portant sur le cinéma
Création d'outils consacrés à l'éducation cinématographique
CONSOLIDER L'INDUSTRIE 1 000 000 $
Développement d'une stratégie d'exportation et accroissement des ressources financières qui y sont consacrées
Révision des mesures fiscales dans le secteur
Élaboration d'une stratégie de développement des contenus numériques
Clarification des rôles et des responsabilités des différents interlocuteurs au regard de la promotion du Québec comme lieu de tournage
Total 15 000 000 $

Retour à la liste

Haut de page

Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007